

MAIRIE DE LORAY
1 Rue de la Mairie
25390 LORAY

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 MARS 2019
à 19 heures

Présents : Mesdames Mathilde PASSARIN, Marcelline VIPREY et Messieurs Claude ROUSSEL, Jean-Claude BARBIER, Thierry GUYOT-JEANNIN, Francis HENRIOT, Richard MYOTTE et Olivier ROI.

Absente excusée : Madame Chantal MUSSARD

ORDRE DU JOUR

PRIX EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les tarifs EAU et ASSAINISSEMENT pour 2019.

Il rappelle que la Communauté de Communes aura la compétence ASSAINISSEMENT dès 2020.

AFFECTATION DES RESULTATS

Le Conseil Municipal vote l'affectation des résultats 2018 pour les différents budgets 2019.

VOTE DES TAXES

Le Conseil Municipal décide d'augmenter le taux des taxes de 1 % pour 2019.

Les taux sont les suivants :

	<u>Anciens taux</u>	<u>Nouveaux taux</u>
- Taxe d'habitation	18.11 %	18.29 %
- Foncier Bâti	11.05 %	11.16 %
- Foncier Non Bâti	15.17 %	15.32 %

VOTE DES BUDGETS

Après discussion sur les différents investissements qui seront réalisés en 2019 et après reprise des résultats 2018, le Conseil Municipal vote les budgets primitifs suivants :

- COMMUNE
- BOIS
- EAU
- ASSAINISSEMENT

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire

Claude ROUSSEL